RAPPORT ANNUEL DE L'AGA 24 mai 2019

Les portes de l'avenir sont ouvertes

Association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Chiropractors Association

Message du président

Il n'y a pas de meilleur moment pour être un chiropraticien. La profession chiropratique au Nouveau-Brunswick a connu des gains importants. Nous travaillons, entre autres, à promouvoir l'intégration et un meilleur accès aux soins chiropratiques pour tous les Néo-Brunswickois. Lorsque nous sommes au service des patients, nous sommes au service de la profession.

L'avancement de la profession chiropratique dépend sur notre engagement collectif à l'excellence dans les soins rendus, ainsi que la volonté de respecter notre réglementation y compris le champ de pratique. En tant que professionnels, nous devons faire preuve de conduite exemplaire qui reflètent notre niveau de formation et les responsabilités qui nous sont attribués. Nous sommes tous responsables envers nos patients, le public et les tiers parties, ainsi que les uns envers les autres.

Les troubles neuro-vertébraux comptent parmi les causes principales d'incapacités à travers le monde. L'important fardeau des troubles neuro-vertébraux afflige aussi les Néo-Brunswickois. Les chiropraticiens ont sans doute un rôle important à jouer pour alléger le fardeau des troubles neuro-vertébraux, ainsi qu'à contribuer à la viabilité du système de santé.

Il est clair que nous sommes plus forts lorsque nous **travaillons ensembles**. Comme chiropraticiens, nous partageons une expertise unique dans la gestion des troubles neuro-vertébraux. Notre expertise inclut aussi une variété de thérapies manuelles pour aider à améliorer la douleur, le mouvement et la qualité de vie de nos patients.

Cependant, la gestion des troubles neuro-vertébraux peut être très complexe. Dans certains cas, le patient peut nécessiter des soins d'une équipe. Les membres de l'équipe doivent s'assurer de travailler ensemble et de contribuer leur expertise selon leur champ de pratique. Les soins recommandés doivent aussi respecter la recherche, l'expérience clinique et préférences et valeur du patient. Donc, les soins rendus pourraient être livrés par des professionnels tels un chiropraticien, médecin de famille, chirurgien, physiothérapeute, massothérapeute ou autres. Conséquemment, en tant que professions, nous avons du travail à faire pour éliminer les silos et nous assurer que nous sommes tous disposés à travailler ensemble pour s'assurer que l'approche est centrée sur le patient. Si accompli, nous prospérerons en tant que profession.

L'avenir de la profession chiropratique au Nouveau-Brunswick est prometteur! J'ai hâte de travailler avec vous au cours de la prochaine année. Il est temps pour nous, comme chiropraticiens au Nouveau-Brunswick, de prendre notre place et d'avancer en tant que profession…premièrement pour nos patients.

Dr Ryan Coster, D.C., M.Chir., B.S.B.A., B.sc
président

Revue 2018-2019 : Faits saillants de l'ACNB à l'œuvre

Gestion des opérations et de la gouvernance

Examen de la gouvernance

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, l'ACNB continue l'examen de la gouvernance et de la gestion des opérations. Ceci comprend un examen des règlements, de politiques et des procédures, ains que les normes de pratiques. Notamment, en janvier 2019, l'ACNB a approuvé la restructuration des comités. Les comités sont issus du conseil d'administration et les responsabilités sont déléguées en conséquence. Les nouveaux comités comprennent un comité des affaires publiques, un comité des affaires internes et un comité d'assurance de la qualité qui complémentent le comité des plaintes et le comité de discipline.

En outre, le comité d'assurance de la qualité a entamé un examen des programmes existants dont les exigences de formation continue et l'examen par les pairs. Le comité a aussi discuté de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures proactives au lieu du besoin d'approbation requise. Les détails seront discutés en détails ci-dessous.

Les modifications proposées seront discutées à l'AGA. Ainsi les démarches seront développées dans les prochain mois pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'ACNB. L'ACNB continuera à surveiller, d'identifier et gérer les risques, ainsi que la reformulation de nos statuts et règlements à être compléter avant l'AGA de 2020. Aussi, les membres recevront un sondage à la fin 2019 qui entamera le début d'une nouvelle planification stratégique.

Le développement du leadership

En 2018, l'ACNB a initié un nouveau programme de développement du leadership pour permettre d'identifier de nouveaux membres du conseil d'administration, de membres de comité et des bénévoles. Le programme permet aux membres de participer aux réunions du conseil comme observateur et de recevoir du mentorat. Ainsi, tous nouveaux membres du conseil d'administration complètent une session d'orientation et de gouvernance. Le conseil d'administration invite tous observateurs à participer aux réunions.

Nouveaux membres de l'équipe

Récemment, l'ACNB a accueilli de nouveaux membres à l'équipe pour nous aider à réaliser les objectifs de l'organisation et l'avancement de la profession chiropratique au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de son stage en tant qu'étudiante à la maîtrise au UNB, la D^{re} Kelsey Nissen travaille à titre de courtière en connaissance à temps partiel pour aider à l'élaboration d'une stratégique provinciale, interprofessionnelle de transferts des connaissances. En plus, Mme Nicole Baldwin s'est jointe à l'ACNB au début avril en tant que nouvelle coordinatrice des projets et tierce partie.

L'ACNB a aussi réussi à obtenir des fonds provinciaux et fédéraux pour l'emploi d'étudiants à temps partiel et à temps plein pour l'été. En mai, nous avons accueilli Meghan Smith (Moncton, Jean-Sébastien (Shédiac), Miranda Steeves (Salisbury) et Cody Davenport (Fredericton).

Les relations gouvernementales

Un nouveau gouvernement provincial fut élu cet automne sous la direction du premier ministre Blaine Higgs. Le nouveau gouvernement conservateur semble intéressé par de nouvelles solutions pour adresser de problèmes de longue date. Notamment, certains de ces problèmes inclut le délai d'attente ainsi que l'amélioration des soins de santé primaires pour tous les Nouveaux-Brunswickois.

Nous savons que les chiropraticiens doivent faire partie de la solution et peuvent jouer un rôle plus important à améliorer la santé et le bien-être des Néo-Brunswickois. En fait, la douleur chronique et l'arthrose sont parmi les conditions chroniques les plus fréquentes et coûteuses. Cependant, l'accès aux soins conservateurs demeurent très difficiles surtout pour ceux sans prestations de soins de santé. Donc, l'ACNB fait la revendication pour que les professionnels agréés puissent pratiquer dans leur plein champ de pratique.

L'ACNB poursuit les demandes stratégiques suivantes :

1. Meilleur accès au système des dossiers médicaux provincial, y compris les résultats de tests de laboratoire et aux rapports chirurgicaux
2. Orientation directe à certains spécialistes cibles
3. Intégration de chiropraticiens au système de santé public

L'ACNB recontre le gouvernement du Nouveau-Brunswick

L'ACNB continue la correspondance avec tous les partis politiques à la suite des élections d'automne. Au cours des derniers mois, l'ACNB a rencontré plusieurs personnalités politiques et hauts fonctionnaires :

Honorable Dominic Cardy	ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	le 5 novembre, 2018
Katie Davey	conseillère en politiques	le 10 décembre 2018
JC D'Amours	porte-parole libérale en matière de santé	le 10 janvier 2019
Heidi Liston	directrice générale, Direction des soins de santé primaires	le 10 janvier 2019
Noortje Kunnen	directrice, Direction des soins de santé primaires	
Nicole Boudreau	consultante en maladies chroniques, Direction des soins de santé primaires	
Honorable Hugh (Ted) Flemming	ministre de la santé	le 29 janvier 2019
Grant Brenan	assistant, Bureau du ministre de la santé	
Honorable Ernie Steeves	ministre des finances	le 25 février 2019
Nicole Boudreau	consultante en maladies chroniques, Direction des soins de santé primaires	
Dr Jennifer Russell	médecin en chef	le 15 mai 2019

L'ACNB a également présenté des soumissions/recommandations au gouvernement :

Soumission pré-budgétaire de l'ACNB

Triage et orientation appropriés pour la gestion des TMS

Accès aux dossiers de santé électroniques du secteur privé

À la suite de nos efforts, l'ACNB a été invité à participer aux consultations budgétaires avec d'autres tierces parties le 19 mars 2019 à Fredericton.

Transfert des connaissances et la recherche

Réseau de recherche

L'ACNB continue de collaborer avec le Dr Peter Stilwell (N.-É.) au projet « L'emploi d'outils virtuels pour mesurer l'expérience des patients : une étude qualitative des chiropraticiens au Canada Atlantique ». Le projet fut soumis au comité d'éthique et de déontologie du Dalhousie University. Comme objectif secondaire, le projet servira à former un nouveau réseau de recherche au Nouveau-Brunswick.

The project was submitted to the Dalhousie University Research Ethics Board. The project will help to develop and support a NB Practice-Based Research Network.

Projet de la Première nation Tobique

La Dre Keli Spencer continue de fournir des soins chiropratiques, sans frais, aux résidents de la Première nation Tobique pendant les derniers quatre ans. Le projet est un succès et plusieurs personnes ont bénéficié des services chiropratiques. Lors des discussions avec le Dr Spencer et les leaders du centre de santé, il est devenu évident que les résidents pourraient bénéficier d'outils et de ressources pour aider à l'autogestion.

En conséquence, l'ACNB en collaboration avec le Projet canadien des guides de pratique chiropratique (PCGPC) ont soumis une demande de financement pour adapter des outils d'autogestion pour les gens de la Première nation Tobique. La demande de financement au Canadian Memorial Chiropractic College fut obtenue, et le projet a reçu l'approbation des comités d'éthique et de déontologie de l'UOIT et du CMCC. Les entrevues vont commencer sous peu.

Stratégie provinciale du transfert des connaissances

L'ACNB travaille avec la Dre Kelsey Nissen afin de développer et de mise sur pied d'une stratégie interprofessionnelle du transfert des connaissances. La Dre Nissen a complété une revue de la littérature et à identifier de bonnes pratiques. L'étudiant d'été, Cody Davenport, aidera aussi l'équipe à développer un guide d'entrevue et l'initiation d'entrevue pour aider à informer l'élaboration d'une stratégie.

Activités communautaires

Les membres de l'ACNB continuent de jouer un rôle important comme pilier de leur communauté. Voici quelques exemples d'activités :

Tournoi mondial de hockey sur étang

Depuis une décennie, la Dre Susan DeWolfe (ON) et autres bénévoles participent comme thérapeutes au World Pond Hockey Tournament à Plaster Rock. La clinique mobile fournit des services aux athlètes et aux bénévoles de l'événement sans frais. En février, la Dre DeWolfe ainsi que plusieurs membres de l'ACNB dont les Drs John Neal et Matt Cochran ont fourni des services chiropratiques pendant l'événement de quatre jours. L'expérience des bénévoles de la clinique chiropratique a apparu un article publié par la Fédération internationale de chiropratique du sport.

Première nation Tobique

La Dre Keli Spencer continue de fournir des soins chiropratiques, sans frais, aux deux semaines, au résident de la Première nation Tobique et aux membres du personnel du centre de santé. Le projet est un succès et plusieurs ont bénéficié d'un meilleur accès aux soins conservateurs. L'ACNB en collaboration avec le PCGPC, la Dre Spencer et l'équipe du centre de santé travaillent à l'adaptation d'outils et de resources d'autogestion. L'équipe a reçu du financement pour ce projet de recherche.

CMCC Practice Opportunity

L'ACNB a connu une croissance importante durant les dernières années et cherche à mieux communiquer avec les étudiants avant de devenir membre. Ainsi, l'ACNB a participé au *CMCC Practice OpportUnity* en février.

Il est clair que les étudiants cherchent à former des relations professionnelles avec leur association professionnelle, et nous avons eu l'occasion de rencontrer de membres potentiels, de répondre des questions et de commencer à former des liens.

Les étudiants furent encouragés par la participation d'associations professionnelles pour les aider à faire la transition entre étudiants à chiropraticiens.

La Société de l'Arthrite

Un Canadien sur cinq souffrent d'arthrite, et la majorité d'entres eux souffrent d'arthrose. Les chiropraticiens sont parmi les premiers à évaluer ou gérer ces patients en tant que membre de l'équipe de soins. Ainsi, le bureau de la Société de l'arthrite des provinces de l'Atlantique est très intéressé de travailler de plus près avec des professionnels de la santé pour partager de meilleures pratiques et pour ultimement améliorer les soins de santé. L'ACNB a entamé des discussions pour explorer l'idée de collaboration pour le développement de programme et d'échange d'information. L'ACNB cherchera à aussi impliquer les autres associations professionnelles en Atlantique. Plus de détails seront partagés dans le future proche.

Aussi, l'ACNB est le commanditaire provincial de la Marche de l'arthrite organisée à Moncton, Quispamsis et Hartland en juin. Comme commanditaire, nous travaillons sur les publications en ligne qui profilent l'expertise des chiropraticiens.

Marketing et communications

La page Trouvez un chiropraticien

L'ACNB a travaillé avec Revolution Strategy pour re-développer la page Trouvez un chiropraticien. La nouvelle page devrait aider aux patients à mieux choisir le chiropraticien qui leur convient le mieux. La page devrait être finalisé prochainement.

Stratégie des communications

Une nouvelle stratégie des communications fut développée. Celle-ci fut informée par un sondage auprès des membres, une étude du marché et des entretiens avec des patients. Le nouveau positionnement de la marque servira à créer une nouvelle image de la profession au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'inspirée la création d'une nouvelle campagne de marketing. L'accent sera mis sur ce qui nous rend unique ici au Nouveau-Brunswick et le rôle que les chiropraticiens peuvent jouer à améliorer la qualité de vie de nos patients.

La campagne *Simple Things* au N-B.

En 2019, nous avons continué à promouvoir des matériaux inspirés par la campagne *Simple Things* qui continue à être un succès. L'ACNB a adapté des ressources pour un auditoire du Nouveau-Brunswick, notamment de nouvelles images et slogan. La campagne virtuelle se poursuit jusqu'au lancement de la nouvelle campagne.

Activités de médias sociaux

Durant cette dernière année, l'ACNB continue d'établir une plus grande présence en ligne pour mettre en valeur le travail de nos membres et à sensibiliser la population du rôle des chiropraticiens. L'ACNB maintient un haut niveau d'engagement par l'entremise de diverses plateformes numériques.

Relations interprofessionnelles

L'ACNB continue à travailler pour améliorer les relations interprofessionnelles. Pour ce faire, l'ACNB fait la promotion de ressources de pratique professionnelle parmi nos membres et les autres professions. En autre, nous discutons de collaboration avec la Société médicale du N.-B. L'ACNB cherche également à faciliter la création d'une coalition pour la promotion d'une meilleure approche de la gestion de la douleur.

Rapports spéciaux

Mise à jour des tiers payeurs

Les ajustements de Travail sécuritaire NB furent partagés avec les membres de l'ACNB en septembre 2019. Cette année, les changements ont entré en vigueur le 1 octobre 2019 et l'augmentation est le 1.88%. Sous la direction du médecin en chef, Dr Paul Atkinson, Travail sécuritaire NB continue de contribuer au financement de la formation continue des membres de l'ACNB.

Le nouvel addenda économique fut partagé avec les membres en septembre, voir ci-bas :

Services	Frais du 1 octobre 2017 au 30 septembre 2018	Frais du 1 octobre 2019 au 30 septembre 2020
Consultation et évaluation initiale, examen et diagnostique	42,36	43,15
Traitement au bureau (inclut les frais de rapport)	50,82	51,78
Le formulaire 8C complet reçu dans les 5 jours ouvrables suivant l'évaluation initiale.	12,71	12,94
1 série de rayons X	47,65	48,55
2 séries de rayons X	79,42	80,92
Orthèses. Autorisation préalable et preuve de l'efficacité médicale inclut, jusqu'à	317,72	323,69
Rapport narrative demandé par Travail sécuritaire NB, par page	104,91	107,90

Mise à jour formation continue

Tous les membres sont responsables de compléter au moins 24 heures de formation continue d'ici la fin octobre 2019. En outre, tous les membres doivent suivre un cours de la tenue des dossiers avant 2020, prochainement suivi en ligne. Tous les membres doivent aussi conserver un certificat de premiers soins

et de RCP. Ces informations peuvent être téléchargées en ligne sur le site réservé aux membres de l'ACNB.

Admissions

Depuis octobre 2018, l'ACNB a accueilli 4 nouveaux membres agrées. L'ACNB félicite ces nouveaux membres:

Dr Chris Cheung	Bathurst
Dr Shauna Dunbar	Riverview
Dr Allison Bernardi	Salisbury
Dr Vanessa McKnight-Whitford	St. Stephen

Plaintes et discipline

Depuis octobre 2018, l'ACNB a reçu trois plaintes formelles ainsi que plusieurs rapports de problèmes avec les matériaux de marketing ou de communication. La nature des plaintes reçue inclut le professionnalisme et une atteinte à la vie privée. Deux des trois plaintes ont été réglées, et l'enquête de la troisième se continue.

Merci à tous les membres pour votre appuis et votre engagement avec l'ACNB!

Membres du conseil d'administration et membres affiliés 2018-2019

Dr Ryan Coster	président
Dr Wes Michaud	vice-président
Dr Dave Dunnett	trésorier
Dre Jennie Hersey	secrétaire
Dr John Neal	membre du conseil
Dr Norm Skjonsberg	président sortant
Mme Ginette Morrison	membre du public
Dre Sarah Williams	directrice du CMCC
Dr Michel LeBlanc	directeur de l'ACC
Dr Ryan Coster	président, Comité des affaires publiques
Dr John Neal	président, Comité des affaires internes
Dr Michel LeBlanc	président, Comité de l'assurance de la qualité
Dr Wes Michaud	président, Comité des plaintes
Dr Peter Magee	consultant Travail sécuritaire NB
Dre Carolyn Joy Levere	régistraire